



49 Nord
6 Est Frac
Lorraine

Le 14 mai 2024 à 12h30, l'École Supérieure d'Art de Lorraine et 49 Nord 6 Est — Frac Lorraine s'associent et signent une convention pour soutenir les jeunes artistes au sortir de l'école, avec la création du dispositif « Faire son chemin ».

Qu'est-ce que le dispositif « Faire son chemin » ?

Le dispositif « Faire son chemin » récompensera à partir de juin 2024, et ce annuellement, un ou une diplômé.e du DNSEP / Master — option Art ou Communication de l'ÉSAL, qui bénéficiera d'un accompagnement et d'une diffusion dans la région Grand Est portée par le Frac Lorraine, dans le cadre d'une exposition hors les murs.

Tout au long de l'année qui suivra le diplôme, l'artiste sera accompagné.e par le Frac dans sa démarche artistique. Cela prendra la forme de rencontres avec des membres de l'équipe de programmation du Frac, mais aussi avec des curateur.rices venu.es d'ailleurs dans une perspective de mise en relation avec des professionnel.les du monde de l'art. L'artiste sera accompagné.e dans sa découverte du fonctionnement du milieu de l'art et des institutions.

L'exposition hors les murs sera l'occasion d'une mise en œuvre concrète de son travail et représentera l'aboutissement de ce temps d'accompagnement.

Qui cela concerne ?

Chaque année, entre 20 et 30 jeunes artistes—auteurs — designers sont diplômé-es d'un DNSEP / Master — options Art et Communication — à l'École Supérieure d'Art de Lorraine. Le dispositif « Faire son chemin » soutiendra l'un ou l'une d'entre eux-elles.

Pourquoi créer le dispositif « Faire son chemin » ?

Les diplômé-es manifestent régulièrement le besoin de prolonger l'accompagnement dont ils bénéficient en tant qu'étudiant-es : développer leurs projets artistiques et/ou de recherche, étoffer leur réseau artistique et culturel, diffuser leur travail, expérimenter et s'ouvrir à d'autres pratiques artistiques.

Depuis 2011, l'ÉSAL propose le Prix Point d'Or — un soutien financier pour un-e jeune artiste de chaque option — décerné lors de l'exposition de fin d'année des diplômé-es. En juin 2022, l'école s'associe à Bliiida afin de proposer une résidence post—diplôme dans le tiers—lieu messin, doté de moyens de production de pointe. De son côté, le Frac Lorraine constitue un outil essentiel d'aménagement culturel du territoire, de sensibilisation du public et de soutien à la création. Pour répondre plus justement aux nécessités des nouvelles générations formées à Metz, les équipes de l'ÉSAL et du Frac Lorraine s'associent pour donner naissance au dispositif « Faire son chemin ».

Qui nomme le.la lauréat.e du dispositif « Faire son chemin » ?

Le jury sera composé des directions et/ou d'un membre de l'équipe impliqué dans l'accompagnement du.de la lauréat.e de chaque institution.

Quand auront lieu la signature de la convention et le lancement du dispositif « Faire son chemin » ?

La convention de partenariat sera signée le 14 mai 2024 à 12h30 à l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

Pour le lancement du dispositif « Faire son chemin », le jury rencontrera les jeunes artistes les 25 et 26 juin 2024, et annoncera le ou la lauréat.e le 27 juin 2024 à 18h30, lors du vernissage de *Carte de visite* — l'exposition annuelle des diplômés du DNSEP/Master Art et Communication de l'ÉSAL.

Contact Presse

Pauline Esmez, chargée des projets hors les murs
49 Nord 6 Est — Frac Lorraine
1bis rue des Trinitaires, 57000 Metz
+33 (0)3 87 74 20 02
+33 (0)6 58 70 98 44

--

Confirmez votre venue à la signature de la convention le 14 mai à 12h30 au plus tard le mardi 07 mai 2024